



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier GRANDE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier Grande Tronche s'est déroulé le **mardi 24 mai 2022**. 38 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et des membres du conseil municipal : Jean-Luc Petitclerc, Bernard Dupré, Isabelle Miroglio, Marine Legendre et Philippe Auger.

## Introduction du Maire

Une réunion publique dédiée aux hélicoptères se tiendra le mercredi 29 juin prochain à 18h00 à la Pallud pour parler des nuisances sonores des hélicoptères sur la commune, en lien avec le CHU.

Plusieurs dispositifs existent afin d'accompagner financièrement et techniquement les Tronchois à renouveler leur appareil de chauffage au bois (Prime air bois) et à isoler leur maison individuelle ou leur copropriété (Mur mur). Plus d'informations en contactant l'Agence locale de l'énergie et du climat au 04 76 00 19 09.

Sur le site du Cadran solaire, la phase de démolition est achevée sauf pour les bâtiments qui sont conservés, c'est le cas de celui qui accueillera des services communaux. Prochainement, démarrera la construction de la résidence universitaire du CROUS, dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2023. L'arrivée des premiers habitants des logements devrait avoir lieu en 2026.

Une démarche de concertation est en cours pour que chacun s'exprime sur ce que pourrait être une Maison des habitants à la Tronche. Pour contribuer au projet et en savoir plus, vous pouvez aller sur le site internet de la commune rubrique « Une ville participative » rubrique « Rêve ta maison des habitants ».

## Mobilité

Le chemin de l'Union est un chemin privé que les propriétaires ont décidé de fermer. Outre les actions de médiations déjà entreprises, les élus cherchent une solution alternative. Le chemin de la Viotte est évoqué mais les riverains indiquent sa dangerosité pour les piétons.

Des vélos et des trottinettes électriques en libre-service vont être déployés par la société DOTT sur la commune et dans 16 autres communes de la Métropole à compter de mi-juillet prochain.

La zone à faibles émissions (ZFE) est actuellement en vigueur sur la commune pour les véhicules utilitaires et les poids lourds, elle interdit la circulation des véhicules les plus polluants. Les modalités de la ZFE pour les véhicules légers et les deux roues motorisées sont en cours de travail par la Métro, en prenant fortement en compte l'aspect social.

L'étude de circulation de la partie basse de la commune est en cours de finalisation par la Métro, cela permettra d'avoir une vision plus globale des enjeux de circulation sur ce secteur.

## Travaux

Le réaménagement de la Grande Tronche, étudié en 2018, n'a pas eu lieu car il n'a pas été accepté par les commerçants. Les enjeux de ce projet sont de combiner les différents modes de déplacements : élargir les trottoirs (y compris celui entre le parking Est, dit P4 et les commerces), améliorer les traversées piétonnes, conserver autant que possible les stationnements, réaliser des quais bus conformes pour les personnes à mobilité réduite. Les

travaux, sous compétence Métro, sont prévus en 2024. Dans l'attente, les riverains souhaitent que les cheminements piétons soient sécurisés, et que l'étude du projet remonte jusqu'au 1 Grande Rue où l'intersection avec Corenc peut être dangereuse.

La route de Chartreuse sera en travaux à partir de juin 2022 pour une durée d'environ une année pour reprendre les réseaux humides puis créer des aménagements pour améliorer la circulation piétonne. Ce chantier complexe, porté par la Métropole, va avoir un impact important sur la circulation dans le secteur de la Grande Tronche au vu du trafic automobile. Plus d'informations seront disponibles sur le site internet de la ville.

Des travaux ont démarré boulevard du Grand Sablon et au rond-point de Décathlon pour des reprises du réseau de chauffage urbain, jusqu'à la fin de l'été 2022.

La réalisation d'une pompe de relevage permettant de lutter contre les risques de crue de la Chantourne est en cours à l'intersection du boulevard de la Chantourne et du chemin Fortuné Ferrini. Les travaux vont durer jusqu'à la fin de l'année 2022.

## **Stationnement**

Le stationnement en zone bleue, permettant une rotation des véhicules pour les clients des commerces, est maintenu et vient en complément des stationnements payants. Certains secteurs dont le stationnement n'est pas réglementé sont utilisés par des voitures « ventouses ». Une réflexion est en cours pour étendre le stationnement payant et libérer des places pour les Tronchois.

## **Déchets**

Les conteneurs enterrés font l'objet de campagnes de nettoyage deux fois par an par la Métro : une avant l'été et une seconde à l'automne. La commune va demander qu'un nettoyage soit programmé dans l'été afin de réduire les nuisances olfactives. Lors de certaines collectes de déchets, du jus peut couler sur la chaussée. La commune fait le lien avec la Métro.

La collecte des déchets alimentaires va être déployée sur la commune à l'automne 2022, avec une nouvelle poubelle marron.

Il est rappelé que les poubelles doivent être sorties sur le domaine public uniquement pour la collecte.

## **Centre communal d'actions sociale (CCAS)**

La P'tite navette du CCAS est un service permettant à certains Tronchois de se déplacer gratuitement tous les seconds vendredis du mois, pour aller faire leurs courses. Plus d'informations au 04 76 63 77 06.

Episol est une épicerie sociale et solidaire présente tous les vendredis matin, place du Commandant Nal.

## **Divers**

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants à accueillir dans les écoles. Les études ont conclu au besoin de 7 nouvelles classes à l'échéance 2030, c'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges d'ici septembre 2025. Il sera bien pris en compte le sujet du stationnement à l'occasion de la dépose des enfants.

Une expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h00 à 6h00, sur le secteur des Coteaux a démarré depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022. Une riveraine souhaite que le parc Brise des Neiges soit éteint pour éviter les nuisances sonores.

*Informations postérieures à la réunion*

*Plusieurs dates de présentation de la saison 2022-2023 de la Faïencerie sont prévues. Inscriptions et informations au service culture 04 76 63 77 49 ou [contact@la-faiencerie.fr](mailto:contact@la-faiencerie.fr)*

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

